**Conseil du 20ème arrondissement du 27 novembre 2018**

**Vœu relatif au maintien la Poste du 75, boulevard Mortier sur proposition de Raphaëlle Primet et des élu-e-s du groupe Communiste Front-de Gauche.**

Considérant le vœu de la majorité municipale voté le 29 novembre 2016 et le 17 janvier 2017 au conseil d’arrondissement ;

Considérant la politique nationale de la direction de LA POSTE de fermeture de nombreux sites locaux, notamment à Paris ;

Considérant l’engagement oral pris par la direction du Réseau Paris Nord de La Poste envers la mairie du 20ème en novembre 2016, de ne pas fermer le bureau de poste Saint-Fargeau ;

Considérant que l’externalisation d’une partie de l’activité du bureau Saint-Fargeau par le biais d’un relais poste dans le Carrefour City du 61 rue Haxo ; ajoutée aux réductions d’horaires d’ouverture et aux réductions de personnel présent sur le bureau notamment les conseillers financiers ; sont des éléments laissant percevoir une fermeture du bureau de poste ;

Considérant quedepuis cet été la situation se dégrade régulièrement avec la fermeture tous les matins en août, **mais surtout une multiplication depuis la rentrée de septembre d’horaires variables en fonction du personnel disponible qui déstabilise les usagers, ainsi que la quasi-disparition du conseiller financier ;**

Considérant l’Impossibilité de déposer ou de retirer de l’argent au guichet bancaire dépôts-retraits souvent fermé, mais ô combien nécessaire dans notre quartier ;

Considérant que le bureau de poste du boulevard Mortier est un des seuls équipements de service public du quartier ;

Considérant l’inquiétude des habitants devant la désertification des commerces et équipements du quartier Mortier - Le Vau, principaux lieu de lien social ;

Considérant la forte mobilisation citoyenne contre la fermeture du bureau de poste Saint-Fargeau qui se maintient depuis 2 ans, matérialisée par une pétition ayant récolté des milliers de signatures en 2016 ainsi que par de nombreux rassemblements devant le bureau de poste ;

Considérant l’expérimentation d’une nouvelle organisation de la distribution du courrier par le Groupe La Poste avec la mise en place des tournées dites « mixtes » entrainant une dégradation du service public postal ainsi qu’une inégalité de traitement des usagers ; avec des distributions qui ont lieu l’après-midi au lieu du matin.;

Considérant que ces tournées mixtes sont décriées par les représentants du personnel de La Poste dans la mesure où elles vont à l’encontre de la spécificité du métier de facteur et ne leur permettent pas d’avoir une vision complète de leur travail, de la préparation de la tournée à son exécution ;

Considérant que les commerçants et les commerçantes, les entreprises, les professions libérales et que les associations de ces quartiers pâtissent directement de cette réorganisation car, recevant leur correspondance l’après-midi, leurs tâches administratives sont de fait retardées d’une demi-journée ;

Considérant que dans le cadre de ces expérimentations des tournées dites « mixtes » sont mises en place avec des distributions qui ont lieu l’après-midi ou lieu du matin ;

Considérant que de la même manière les habitants et habitantes de ces quartiers de l’arrondissement subissent également les inconvénients de cette réorganisation, recevant leur courrier, mais aussi les titres de presse auxquels ils sont abonnés, l’après-midi au lieu du matin ;

Considérant que si la Poste veut développer de nouveaux services en lien avec la baisse drastique du volume de courrier lié à la numérisation des échanges, elle ne peut pas le faire en supprimant massivement des emplois et en dégradant les rapports de proximité avec les habitants ;

**Sur Proposition de Raphaelle Primet et les élu-e-s du groupe Communiste - Front de gauche, le Conseil du 20ème arrondissement demande que la Mairie de PARIS**   **Intervienne auprès de Direction de LA POSTE pour :**

* Que le relais poste installé dans le Carrefour City rue d’Haxo soit fermé et que les activités et objets courrier soient réinternalisés dans le bureau de poste,
* Que des effectifs suffisants soient maintenus pour garantir un accueil optimal des usagers sur les horaires d’ouverture initiaux (8h-19h du lundi au vendredi),
* Qu’elle garantisse la présence de conseillers financiers,
* Qu’elle réexamine la possibilité d’un retour à une distribution du courrier le matin, dans l’intérêt conjoint des usager.es et des personnels de La Poste,
* Qu’elle s’engage à préserver la qualité du service public postal et la distribution du courrier, mission première de La Poste.

-